

Note d'information

Réunion de la Commission Permanente

10 juin 2013

Les aides du Département : près d'1,8 M€

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, cette Commission Permanente a examiné les décisions suivantes :

1°) Economie et agriculture :

- Des aides à l'industrialisation d'un montant de 35 000 € et des aides à l'investissement matériel des entreprises artisanales de production de 16 500 €,
- des aides en faveur de l'agriculture : 114 430 € pour inciter des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager notre territoire en préservant les exploitations familiales.

2°) Equipement des communes et Environnement :

- Plus de 700 000 € pour des actions dans le cadre du fonds d'équipements des communes et du fonds de solidarité intercommunal,
- 184 700 € en faveur de l'environnement pour la protection des espaces sensibles dans le domaine forestier de Maumesson, le Marais d'Orx et l'espace rivière (Bassin du Bassecq).

3°) Education, jeunesse et culture :

- 44 680 € pour les collèges, les prêts d'honneur d'études,
- 678 930 € pour l'équipement, le développement et le patrimoine culturel.